



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Foyer d'hébergement - **Paris XIII**



Bienvenue à vous !

L'équipe du foyer d'hébergement *Marco Polo* vous souhaite la bienvenue. Chaque professionnel est là pour faciliter votre installation et vous apporter au quotidien l'accompagnement nécessaire à votre bien-être.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation du foyer et les détails de la vie pratique. Nous vous invitons à le lire

et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Vous accompagner dans vos choix de vie et d'activités, assurer votre sécurité, respecter votre intimité, tels sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous. N'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



L'établissement dispose de 20 places d'accueil en hébergement permanent.



Votre cadre de vie

Le foyer d'hébergement *Marco Polo* est situé dans le XIII^e arrondissement de Paris, à proximité du quartier Tolbiac et de la Bibliothèque nationale, dans un environnement dynamique et animé.

Cet établissement pluridisciplinaire est compétent dans la prise en charge de personnes adultes cérébrolésées ou déficientes mentales, avec ou sans troubles psychiatriques associés. Il dispose de 20 places d'accueil en hébergement permanent.

Le foyer a pour missions :

- de vous accueillir et de vous accompagner dans les gestes de la vie quotidienne ;
- de favoriser votre épanouissement personnel ;
- de vous aider à développer votre potentiel et votre autonomie ;
- de faciliter votre insertion sociale et professionnelle.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que vous puissiez bénéficier d'une prise en charge adaptée à vos besoins. Ils mettent en œuvre, avec votre participation, un projet d'accompagnement personnalisé (PAP).



Chez vous, pour vous

Le foyer d'hébergement est situé aux cinquième et sixième étages d'un immeuble accueillant également la MAS Clément Wurtz. Il comporte des espaces dans lesquels vous pourrez vous détendre et participer à des activités : salon, salle de restauration, cuisine pédagogique, coin télévision, salle d'animation.

D'une superficie de 20 m², votre chambre est équipée d'une salle de bains et de toilettes. Nous mettons à votre disposition un lit, une armoire, un bureau, une table de chevet, des étagères, un fauteuil et une chaise. Vous pouvez, si vous le souhaitez, réaménager cet espace avec votre mobilier.

Un téléphone est inclus. Il vous permet de contacter les personnes de l'équipe et de recevoir des appels extérieurs. Vous

devrez vous acquitter d'un forfait pour passer des communications externes. Vous disposez d'un accès à Internet en Wi-Fi ainsi que d'une prise de télévision, mais il vous appartient d'apporter vos ordinateur et téléviseur si vous le souhaitez. Le technicien de maintenance pourra vous aider à installer ces appareils si besoin.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous. Nous vous remettons une clé à votre arrivée. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

Vous pouvez recevoir votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect du règlement de fonctionnement de l'établissement. Merci d'en informer à l'avance vos invités.

À savoir

- Le personnel en charge de l'entretien et de l'hygiène assure **le ménage** dans les espaces communs. Nous solliciterons votre participation pour de petites tâches afin que le foyer reste un lieu où il fait bon vivre : nettoyage des tables, arrosage des plantes, etc.
- Le foyer est équipé d'une **buanderie**. L'équipe éducative reste à votre disposition pour vous apporter une aide ponctuelle. Vous pouvez louer du linge de maison auprès d'un prestataire référencé par l'établissement. Ce prestataire s'occupera alors de son entretien. Les frais seront à votre charge.
- Chaque jour, **le courrier** vous est déposé par l'équipe éducative.
- **Les travaux quotidiens** de la résidence sont pris en charge par l'agent d'entretien.





Les membres du personnel feront preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Accompagner, écouter, soutenir, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent, tel est le rôle de l'équipe du foyer d'hébergement *Marco Polo*. L'objectif est de vous aider à maintenir des liens sociaux et de favoriser votre insertion professionnelle.

Vous accompagnent au quotidien :

- **l'équipe administrative**, composée de la directrice et d'une secrétaire ;
- **l'équipe éducative**, constituée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs et d'aides médico-psychologiques (AMP) ;
- **les personnels cadre de vie** ;
- **l'équipe des veilleurs de nuit**.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

Hormis les petits déjeuners, les repas sont préparés par notre prestataire extérieur : API. Sont garantis des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant. Leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Une fois par trimestre, vous êtes convié(e) à participer à une commission de restauration au cours de laquelle vous pourrez nous faire part de vos avis et propositions.

Vous pouvez ponctuellement préparer votre déjeuner ou votre dîner, sous réserve de prévenir au préalable l'équipe du foyer. Une cuisine est à votre disposition.

Afin de favoriser les échanges, nous vous invitons à prendre vos repas en commun dans la salle de restauration.

Visites

Votre famille et vos amis sont les bienvenus, leur présence à vos côtés est importante. Des repas supplémentaires peuvent être préparés pour eux quand ils vous rendent visite (coût à votre charge). Il suffit d'en informer l'équipe éducative au minimum 48 heures à l'avance. Vous pouvez également recevoir ponctuellement l'un de vos proches pour la nuit dans le respect du règlement de fonctionnement. Merci de prendre contact au préalable avec l'équipe du foyer.

Activités

Des activités encadrées par l'équipe éducative et des intervenants extérieurs sont proposées régulièrement : cuisine, jardinage, sorties et visites, fitness, yoga...

Individuelles ou collectives, ces activités ont pour objectifs de développer les potentialités de chacun, de favoriser l'autonomie et la créativité, de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle.

L'accompagnement proposé est respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun.

Vous pouvez également participer à des activités extérieures au foyer : nous vous invitons à vous rendre dans des centres d'animation ou des clubs de sport qui vous renseigneront sur les ateliers qui pourraient vous intéresser.

Tranquillité et confort de chacun

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant en utilisant vos radio, télévision, téléphone ou en accueillant vos proches, ceci afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement intérieur vous sera remis.

Pour respecter les prescriptions liées aux traitements médicaux, les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans l'établissement.

Vivre ensemble en toute sécurité

Pour votre sécurité, pour votre santé et celle des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006).

Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement

ayant suivi une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre s'il est besoin. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de suivre les consignes prévues à cet effet.

Absences et vacances

Vous avez droit à 35 jours d'absence pour convenance personnelle et vous avez la possibilité de partir durant les week-ends. Merci d'en informer au préalable l'équipe éducative.

La gestion de l'argent personnel

Vous êtes responsable de votre argent et de vos objets de valeur. Le foyer décline toute responsabilité en cas de vol. L'équipe éducative peut vous accompagner, si vous le souhaitez, dans la gestion de votre budget.

Vie privée

Vous pouvez nouer des relations affectives avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement. Les personnels doivent respecter votre intimité, à condition qu'il s'agisse d'une relation consentie librement et de manière éclairée. L'équipe éducative pourra répondre à toutes vos questions, si besoin.





Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

L'accompagnement

L'équipe éducative est là pour vous aider à prendre soin de vous, de votre hygiène, de votre alimentation, de l'image que vous renvoyez aux autres. Tout est mis en œuvre pour favoriser votre épanouissement personnel et votre insertion sociale et professionnelle.

Deux professionnels sont désignés comme référent et co-référent. Trois mois après votre admission, nous élaborons avec vous et vos proches un projet d'accompagnement personnalisé (PAP). Il prend en compte votre histoire, vos attentes, vos souhaits, vos compétences. Votre référent en assure la mise en œuvre et le suivi. Ce PAP est réactualisé chaque année.

Un dossier d'accompagnement est constitué pour nous aider à prendre soin de vous dans les meilleures conditions.

Vous êtes libre de faire appel au médecin traitant de votre choix.

Vous pouvez assurer seul(e) le suivi de votre traitement ou recevoir l'aide de l'équipe du foyer. Notre pharmacien référent pourra également s'occuper de préparer votre pilulier hebdomadaire si vous en faites la demande. L'équipe du foyer pourra vous accompagner si nécessaire lors de vos rendez-vous médicaux.

Des conventions de partenariat signées avec l'hôpital de la Salpêtrière et notre pharmacie référente pourront faciliter votre parcours de soins.

En cas de nécessité médicale, l'établissement contactera les services d'urgence ou le médecin de garde. Nous préviendrons votre entourage si vous le souhaitez.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel pourra vous aider dans l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre lorsque vous reviendrez.

Accueil et prise en charge

Modalités d'admission et de facturation

Votre admission nécessite une rencontre préalable et une visite du foyer. La présence de votre représentant légal et/ou d'un professionnel d'un établissement médico-social est requise. Un stage d'un mois peut vous être proposé. Votre admission est définitive après une période d'observation d'un mois.

Le foyer *Marco Polo* est habilité à l'aide sociale et toute admission ne peut être prononcée qu'après l'obtention d'une notification d'orientation en foyer d'hébergement, ainsi qu'en ESAT ou en CAJ, délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Les documents nécessaires à votre admission sont les suivants :

- une copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité ;
- une photo d'identité ;
- une copie de la carte d'immatriculation à un régime d'assurance maladie ;
- une copie de la carte d'affiliation à une mutuelle et/ou à une caisse complémentaire ;
- une copie de la notification de prise en charge à l'aide sociale ;
- en cas de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice, une copie du jugement ;
- une copie de la notification CDAPH avec orientation en foyer d'hébergement, en ESAT ou en CAJ ;
- vos ordonnances et votre traitement ;
- votre carnet de santé ;
- votre carte de groupe sanguin ;
- vos examens radiologiques.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'équipe éducative est joignable du lundi au vendredi de 7h à 21h, le samedi et dimanche de 10h à 21h au 01 53 94 91 91.

En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale** (CVS) qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel.

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Respect de vos droits et bientraitance

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie et le règlement de fonctionnement de l'établissement. Vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos droits, à une personne qualifiée. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique (liste affichée dans l'établissement).

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe ses salariés et leur dispense des formations sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3133.

Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait, et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Juin 2026. Crédit photo : Sébastien Le Clézio. Réalisation : tand'M.
 En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées
 et respectent les gestes barrières.

Moyens d'accès : Métro : ligne 14, stations « Olympiades »,
 « Bibliothèque François Mitterrand ».

Tram : T3, arrêt « Maryse Bastié ». Bus : ligne 62, arrêt « Oudiné ».

Marco Polo **Foyer d'hébergement**

3, rue Trolley de Prévaux – 75013 Paris

Téléphone : 01 53 94 91 91 – Fax : 01 53 94 91 80

Courriel : marcopolo@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique et poursuit un but d'intérêt général.
 Elle agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.
 Avec 139 établissements et plus de 7 200 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des
 secteurs médico-social et sanitaire, et est habilitée à recevoir dons, legs et donations.



fondationpartageetvie.org